Image not found or type unknown

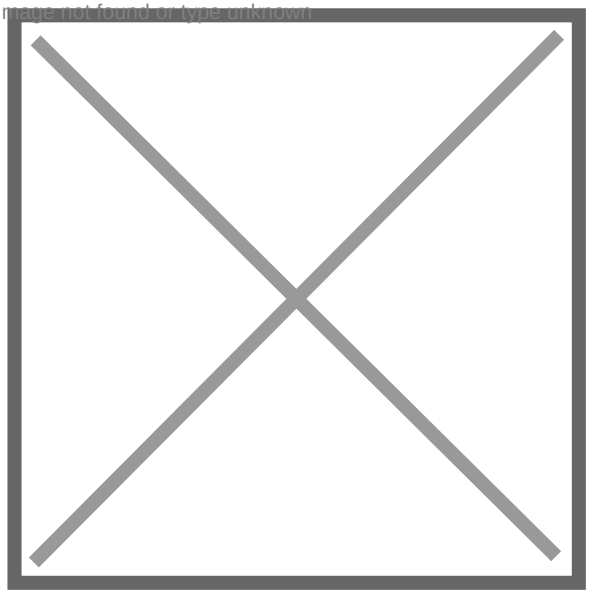

Problème de place de parking

Par **taimoana_old**, le **13/10/2007** à **08:59**

Bonjour à toutes et à tous.

Voici ma requête : je suis l'heureux locataire d'un logement propriété de l'OPAC et aussi d'une place de parking numéroté et nominative dont l'accès est limité aux heureux possesseurs d'un sésame magnétique. Mais dans ce même immeuble y cohabite un horrible personnage digne descendant de l'homo-abrutus.
Celui-ci ayant pris la mauvaise habitude de prendre ma place lors de mes déplacements extérieurs. Me voilà donc contraint de chercher et de trouver un autre endroit où me garer lorsque "l'animal" marque son territoire par sa présence.
Bref, je me mets en jambe pour me préparer à une discussion plus que diplomatique avec ce charmant monsieur dont j'explique en vain que même si je n'était pas dans mes lieux, j'avais toute jouissance de ma place de parking dont je payais l'agréable redevance à mon office HLM.
Dialogue de sourds, l'homo-abrutus argue que l'intermittence de mes visites lui permet de profiter pleinement de ma place plaidant un imbroglio d'inversion de numéro de parking entre sa place et la mienne (que j'ai depuis quinze ans) dont il aurait dû bénéficier. Simple problème entre lui et l'OPAC qui n'a rien à voir avec "ma place de parking" et le Goliath m'envoie sur les roses et sévit encore !
Le litige se durcit lorsque je demande l'aimable coopération de mon cerbère attitré, le bien nommé gardien d'immeuble celui-ci endosse le rôle de médiateur mais sans résultats.
C'est alors que j'en appelle aux forces de l'ordre pour faire valoir mes droits et peut-être espérer un geste de leur part.
Ces derniers me renvoient vers la police municipale qui elle-même me répond qu'il faut que le gardien demande la participation de l'OPAC afin qu'elle saisisse elle-même la police nationale afin qu'elle verbalise ou fasse la demande d'enlèvement par la fourrière de la dite voiture aux frais du contrevenant.
Mais aïe aîe aîe... l'histoire se renouvelle comme un mauvais film de série b et le gardien

appelle l'OPAC sous ma totale impuissance face aux circonstances. Mais rien ne s'en suit ; pas de police, rien, mis à part une pseudo lettre d'injonction de la part de l'OPAC.

Merci de votre aide.

David

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés